

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 5 juin 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU (arrivée à 18 H 03), Isabelle GUERY, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL.
MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA.

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 6 03**

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Procurations	0
Votants	11

OBJET : COMMUNE – MARCHÉ PUBLIC – RÉAMÉNAGEMENT DES STRUCTURES SPORTIVES DU PARC D'ESPAGNE – AVENANT N°2 AU LOT 14 : TRAITEMENT DE L'EAU – SOCIÉTÉ ECRIT.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le lot 14 a été attribué à la société ECRIT par délibération du conseil municipal le 9 octobre 2024.

Un avenant a déjà été signé pour un montant de 16 290,30 € HT.

Un avenant N°2 est proposé par le maître d'œuvre. Cet avenant a pour objet des prestations supplémentaires pour un montant de 3 702,38 € HT, soit une augmentation de 3,63 % pour cet avenant.

Le nouveau montant du marché est de 121 876,61 € HT.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant N°2 au lot 14 de la société ECRIT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : d'autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant N°2 au lot 14 de la société ECRIT.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 16 juin 2025

**Le maire
Dominique FOURCADE**

**La secrétaire de séance
Valérie ADEMA**

